

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

30 mars 2012 – n° 12
120024

**AMELIORATION DE LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS – MISE EN PLACE
DE CONTENEURS ENTERRES - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL
GENERAL DES VOSGES**

La Ville de Saint-Dié-des-Vosges met à disposition de ses administrés deux modes de collecte des matériaux recyclables (porte-à-porte et points d'apports volontaires), ceci dans le but de collecter les plus grandes quantités possibles de déchets recyclables.

Une réflexion a été menée pour la mise en place de conteneurs enterrés dans le secteur de la Place du Marché. La Place Jean Basin a été retenue comme lieu d'implantation et sera pourvue de quatre conteneurs destinés à recevoir les ordures ménagères, les emballages, le verre et le carton. Les commerçants pourront déposer leurs cartons dans ces conteneurs.

Le coût global prévisionnel de ces travaux est estimé à 31 000 € HT.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE la subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Général des Vosges, pour la mise en place de quatre conteneurs enterrés Place Jean Basin,

- AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE



Extrait certifié conforme
Le Maire,


Christian PIERRET

*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

Séance du 30 mars 2012

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 35

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET (procuration à P.Leroy du point n°4 au n°6), Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (sorti au point n° 16), Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE (sortie du point n°8 au n°11), Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT (sortie au points n°12 et 13), Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Gilberte BELEY, Daniel CHRISTOPHE, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI (procuration à L.Chretien du point n°22 au n°29), Benoît LARGER, Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT (procuration à C.Pierret du point n°1 au n°2), Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Patrick BERNARD, Jean-Louis BOURDON, Francine WALTER, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Ramata BA, Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE.

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
